

tation, cette apologie de leur douceur, de leur tolérance, lorsque ces monstres étreignaient la conscience de leurs sujets entre l'apostasie et la mort. Qui le croirait pourtant ! cette thèse qu'on ne réfute bien qu'en en flétrissant l'odieuse doctrine, cette thèse extraite de la fange voltairienne, cette thèse aussi humiliante pour la raison qu'outrageante pour l'humanité, un journal, tout récemment, ne l'a pas jugée indigne d'être soutenue, et, dans un article sur la Chine (1), il a osé prendre le parti de la persécution, dont les rigueurs font couler dans ce pays le sang de tant d'héroïques victimes. *Qu'il sied mal à la philosophie de parler d'humanité !*

Injuste envers les Chrétiens, Gibbon ne l'est pas moins envers les Orthodoxes contre lesquels il défend les hérétiques. On dirait que la vérité chrétienne est pour lui un objet d'horreur, et que tous ceux qui l'attaquent ou l'outragent ont droit à ses sympathies. De même qu'il a pris le parti des persécuteurs, il prendra le parti des novateurs. Écoutons-le : « Les Pauliciens répandaient les germes de la réforme... Et comme ils ne peuvent plus se défendre, l'impartialité et la bonne foi m'obligeront à faire valoir le bien et à atténuer le mal qu'en ont dit leurs adversaires (2). » Or, cette impartialité, cette bonne foi qui obligent Gibbon à prendre cette fraction de Manichéens sous sa protection, l'obligent à faire la même chose pour tous les autres sectaires. Aussi, fidèle à ce système officieux, Gibbon sera-t-il arien avec les Ariens, nestorien avec les Nestoriens, eutychéen avec les Eutychéens, iconoclaste avec les Iconoclastes. N'importe que ces sectaires se contredisent entr'eux, qu'ils s'anathématisent, l'historien ne s'en soucie point ; ils attendent à la vérité chacun à sa manière, cela lui suffit ; par là même son dévouement leur est acquis.

En général, Gibbon juge des hommes comme des choses, par le côté défectueux. Il y a chez lui un caractère bas, un esprit mal fait. Ses réflexions ne sont jamais nettes, ses appréciations

(1) Voir le *Journal des Débats*, 18 mai-1832.

(2) C. LIV.